

NEI-CEDA

1, Boulevard de Marseille
01 BP 1818 ABIDJAN 01
Treichville

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société NEI-CEDA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels établis conformément aux principes du système comptable de l'OHADA sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation décrite en point I-A1 dans l'état annexé, et relative à la situation financière de la société marquée par des tensions de trésorerie. Dans ces conditions la poursuite de l'exploitation de la société est assurée grâce aux soutiens des fournisseurs, notamment les sociétés du Groupe HACHETTE.

NEI-CEDA

Exercice clos le
31 décembre 2013

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément à la loi, à la vérification des informations données sur les comptes dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Abidjan, le 29 mai 2014

MAZARS COTE D'IVOIRE

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

EICI

Aka Hoba
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Dénomination sociale de l'entreprise :

Nouvelles Editions Ivoiriennes-Centre d'Edition et de Diffusion Africaines

Sigle usuel : **NEI - CEDA**

Adresse : **1, Boulevard de Marseille 01 BP 1818 ABIDJAN 01**

N° d'identification fiscale :

9 2 0 4 1 8 4 H Exercice clos le : 31/12/2013

Durée (en mois) : **12**

ETAT ANNEXE DU SYSTEME NORMAL

N.B. : En cas d'insuffisance des espaces réservés ci-dessous, prière de donner les explications sur une feuille séparée à joindre à la fin de la liasse.

I - INFORMATIONS OBLIGATOIRES :

A. REGLES ET METHODES COMPTABLES :

I - A1 METHODES GENERALES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE :

Les états financiers ont été établis suivant les prescriptions du SYSCOA.

Les principes comptables généraux ont été respectés à savoir :

- prudence dans les évaluations
- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes
- indépendance des exercices

Les méthodes générales d'évaluation appliquées par l'entreprise sont présentées en annexe IV.

Il est à noter que :

Le recouvrement de certaines créances clients est difficile et engendre des tensions de trésorerie pour la société.

Ces tensions sont atténuées par le soutien des sociétés du groupe HACHETTE qui ne réclament pas leurs dettes échues, et la holding qui avait déjà consenti des abandons de créances.

Le Groupe HACHETTE confirme le maintien de son soutien et des mesures sont également prises depuis le début de l'année 2014 pour améliorer les performances de recouvrement des créances clients.

I - A2 METHODES SPECIFIQUES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE :

Les méthodes spécifiques d'évaluation appliquées par l'entreprise sont présentées en annexe IV.